



B.P. 42  
17410 Saint-Martin-de-Ré  
05 46 67 76 34

## **COMITÉ D'ADMINISTRATION N° 5**

### **Procès-verbal de la réunion du 4 septembre 2018**

#### **Sont présents :**

Claude BEZAULT, Philippe CARUEL, Claude GELFMANN, Philippe GRAND, Jacques LEMOINE, Guy MALLET, Gérard MARIEAU, Chantal NUÉ-MORICE, Jean-Jacques REGAUDIE, Gérard RUSSO, Bernard VEREZ.

#### **Est excusé :**

Antoine GIARD.

.....

Avant de passer à l'ordre du jour, Guy MALLET exprime sa satisfaction devant le grand nombre de membres présents qui expriment ainsi leur grand intérêt pour le CNM et remercie chaque participant. Puis il rappelle son souhait, déjà exprimé à de nombreuses reprises, de quitter la présidence à la fin de son mandat, donc au plus tard lors de la prochaine assemblée générale de 2019 dont la date reste à fixer.

Bien évidemment il restera membre de l'association et sera toujours à la disposition des membres du nouveau comité d'administration à nommer.

#### **- Approbation du CR N° 4 du 26 juillet 2018**

Approuvé à l'unanimité.

#### **- Débriefings :**

##### **\* Fête de la mer du mercredi 15 août**

Ce fut une excellente journée qui, facture des huîtres payée, a laissé un boni positif au CNM.

Un grand merci aux ouvriers d'huîtres.

Journée à renouveler dans les années à venir.

##### **\* Pêche aux lançons du 13 août**

Une trentaine de personnes ont participé, c'est donc un succès incontestable.

La météo a été correcte et l'ambiance excellente, mais ce fut une "petite" pêche par rapport à celle de l'année précédente, comme souvent cette année.

Philippe, qui pense que ces sorties pêche doivent être ouvertes aux adhérents, mais aussi à leurs amis non adhérents qui souhaitent y venir, ouvre le débat.

Le coût de cette journée pour le CNM a été d'environ 50 €.

En conclusion, et malgré le résultat moyen, ce fut une journée réussie.

##### **\* Pique-nique au banc du Bûcheron**

Ambiance très sympa malgré un temps trop court, la mer ne s'étant pas beaucoup retirée en raison d'un coefficient de marée un peu faible (78).

Comme à chaque sortie identique, l'apéro était parfaitement organisé. Bravo à Gérard !



# Cercle Nautique Martinais

2

B.P. 42

17410 Saint-Martin-de-Ré

05 46 67 76 34

## **- Soirée SNSM**

Décision est prise à l'unanimité de remettre un don de 600 € à la Société Nationale de Sauvetage en Mer.

Guy précise qu'il est très important d'inciter les membres du CNM d'effectuer des dons personnels à cet organisme dont chacun peut avoir besoin un jour.

A priori une vingtaine de membres du CNM devraient participer à la soirée organisée par la SNSM à "La Pergola" à La Couarde le vendredi 7 septembre prochain.

## **- Sorties à venir :**

### **\* Saint Denis d'Oléron**

Pour le moment 4 bateaux sont inscrits. Si d'autres souhaitent participer, s'inscrire rapidement.

### **\* Pêche à pied du 10 septembre**

Philippe CARUEL vient d'envoyer par mail le programment de cette journée. Les personnes qui souhaitent participer doivent s'inscrire le plus vite possible auprès de lui.

### **\* Sortie CDA**

Cette sortie, initialement prévue le 17 septembre, est reportée le lundi 24 septembre.

## **- Fête du Coquillage**

Le comité fonctionne bien.

Les caliquots sont faits. Le matériel prévu sera apporté en temps utile.

La nouvelle affiche sera commandée en 250 exemplaires pour les grandes et 500 pour les petites.

Concernant les "flyers" qui sont en cours de constitution, Philippe indique que le magasin "Lidl" remplacera sa publicité par la remise de 2 lots et qu'il est encore incertain pour la dernière annonce à recevoir.

Il sollicite les lots qui seront mis en jeu lors de la tombola.

Cette manifestation sera annoncée dans les journaux, radios et autres médias locaux ainsi que dans le journal "Sud-Ouest".

## **- Le point financier**

Tout va bien, les compte-courant et compte-œuvre sont positifs.

Chantal est chargée d'effectuer les investissements nécessaires (logiciel comptable notamment).

## **- Planning "Tavernier"**

Là encore tout va bien.

## **Date du prochain C.A.**

**La prochaine réunion du Comité d'Administration est fixée à la casemate**

**Le lundi 15 Octobre 2018 à 18 heures**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h00.